

TEXTES DE MGR LEFEBVRE

Sermon de Mgr Lefebvre – Jubilé sacerdotal du R. P. Le Boulch – 4 mars 1984

Publié le 4 mars 1984 · Mgr Marcel Lefebvre · 18 min de lecture



Vidéo

https://w.soundcloud.com/player/?url=https%3A//api.soundcloud.com/tracks/835347886&color=%23175377&auto_play=false&hide_related=true&show_comments=false&show_user=true&show_reposts=false&show_teaser=false

La Porte Latine – FSSPX France · Homélie à Écône, 4 mars 84, Jubilé Sacerdotal du R.P. Le Boulch

Mes bien chers frères,

Avant d'adresser mes vœux au cher Père Le Boulch, je voudrais recommander à vos prières, l'âme de Madame Maret qui vient de décéder juste avant cette messe. Nous n'oublions pas qu'elle nous a donné trois de ses fils pour la Fraternité, dont deux sont déjà prêtres et un est séminariste, ici à Écône. Il est bien juste que nous ayons pour elle, une pensée particulière au cours de cette cérémonie pour que le Bon Dieu accueille sa sainte Âme auprès de lui. Nous ne doutons pas que par la prière de ses enfants et de toute sa famille et de tous ceux qui l'ont connue et estimée, eh bien le Bon Dieu l'accueille dans son Paradis.

Nous présentons nos condoléances à sa famille et nous les assurons de notre respectueuse sympathie.

Et nous voici réunis aujourd'hui pour fêter les cinquante années de sacerdoce, du cher Père Le

Boulch. C'est pour nous, bien cher Père, une grande joie pour tous ceux qui sont présents ici, d'unir nos prières, d'unir nos actions de grâces aux vôtres, au cours de cette Sainte Messe.

Action de grâces pour les bienfaits que vous-même avez reçus au cours de ces cinquante années et même avant, car le sacerdoce se prépare et se prépare par des grâces particulières et pour les grâces que vous avez – avec le secours de Dieu – distribuées, données en abondance au cours de votre vie sacerdotale. C'est pourquoi aujourd'hui, bien volontiers, nous unissons notre prière au cours de ce Saint Sacrifice de la messe, qui sera particulièrement un Sacrifice d'action de grâces.

Je voudrais rappeler rapidement, quelques dates de ces bienfaits dont le Bon Dieu vous a comblé. Et d'abord la préparation de votre sacerdoce. Né le 16 mars 1910, d'une famille tout à fait chrétienne, profondément chrétienne comme en avait en ce temps la Bretagne – pays profondément fidèle à la foi catholique – et famille chrétienne s'il en est une, puisque sur les sept enfants que le Bon Dieu a donné à vos parents, quatre se sont consacrés d'une manière toute particulière au Bon Dieu ; deux prêtres et deux religieuses.

Et puis vos parents vous ont confié à des institutions qui aussi de ce temps étaient profondément chrétiennes et qui auraient bien eu garde de détourner de la vocation les enfants qui en avaient une, au contraire qui la favorisaient. Vous disiez vous-même que dans ces institutions chrétiennes, là où vous avait fait vos études primaires et secondaires, il y avait un très grand nombre de prêtres et que bien souvent plus de la moitié de la classe de philosophie s'en allait dans les couvents, dans les monastères, dans le clergé séculier. C'était vraiment une époque chrétienne et Dieu sait si nous en sommes loin maintenant.

Et puis, le 30 août 1926, la vocation monastique vous appelant d'une manière toute particulière, vous êtes allé vous présenter au monastère de Kerbénéat. Et sans doute le Père Abbé vous a répété cette parole de saint Benoît : *Si revera queris Deum* : Si vraiment vous cherchez Dieu, alors entrez, venez, soyez le bienvenu.

Eh oui, vous cherchiez Dieu. Et on Le trouvait dans le monastère à cette époque. On Le trouvait. La présence de Dieu était telle que rien que l'ambiance du monastère respirait cette présence de Dieu. Et à plus forte raison lorsque l'on entrait dans ces cloîtres, ces magnifiques abbatales, Dieu était présent partout.

Et puis, l'année suivante, en 1927, le 19 mars, jour de saint Joseph – car on vous a donné le nom de Joseph puisque vous êtes né peu avant sa fête – le 19 mars vous preniez l'habit monastique.

Et l'année suivante, le 21 mars – encore le mois de mars – vous faisiez votre profession. Et puis des années d'études ont préparé votre sacerdoce : année de philosophie, année de théologie et c'est ainsi que vous êtes arrivé le 17 mars 1934, à recevoir l'onction sacerdotale, sûrement dans la joie d'être désormais marqué, consacré, par ce caractère sacerdotal qui vous permettait de faire descendre Notre Seigneur, sur les saints Autels.

Et vous avez passé de longues années dans les monastères. Mais le Bon Dieu vous appelait aussi à une vie particulière qui est aussi une source de grâces pour vous. Car, quelques années après, en 1938, le Père Abbé vous demandait d'aller prêcher, d'être comme ces missionnaires,

ces moines qui, au début, ont évangélisé le monde. Eh bien le Père Abbé vous a demandé aussi d'aller répondre à l'appel des prêtres de paroisses, de répondre à l'appel des congrégations de religieux, de religieuses, pour des retraites, des missions. Et alors vous êtes parti par obéissance et vous avez prêché pendant de nombreuses années depuis 1938 jusqu'à 1970. Vous n'avez cessé de prêcher, de faire du bien, de diriger les âmes, de les confesser, œuvre vraiment apostolique. Et puis sont venus les temps des épreuves.

Hæc est hora vestra et potestas tenebrarum (Lc 22,53) : C'est vraiment l'heure des ténèbres, disait Notre Seigneur avant sa Passion. C'est maintenant l'heure de la puissance des ténèbres. Eh oui, vous vous êtes trouvé comme beaucoup d'âmes devant ce dilemme : Demeurer dans mon monastère, demeurer dans ce milieu qui est en train de changer et m'enlever tout ce qu'il y a de plus cher à mon âme de religieux, de prêtre, ou partir.

Eh bien vous avez préféré la fidélité, fidélité à Dieu, fidélité à l'Église, fidélité au Saint Sacrifice de la messe. Vous avez préféré partir. Car votre monastère ne respirait plus la présence de Dieu, ne respirait plus ce silence. Beaucoup de moines abandonnaient la vie monastique. L'autel était changé ; la liturgie en langue vernaculaire, que sais-je ! Non, ce n'était plus le monastère que vous aviez trouvé lorsque vous êtes rentré en 1926.

Alors, la douleur dans l'âme, vous avez demandé à votre Père Abbé, de l'abbaye de Landevenec, puisque c'était à Landevenec que vous étiez à ce moment-là, vous avez demandé à votre Père Abbé, de vous laisser partir, de vous donner quelque temps de réflexion.

Et au cours de ces années de réflexion, eh bien, après avoir passé quelque temps à l'abbaye de Jouques, puis à Grasse chez les sœurs dominicaines – nous avons eu l'occasion de correspondre – vous avez bien voulu venir ici à Écône. Et vous avez trouvé là la maison de la fidélité, de la fidélité à Dieu, de la fidélité à l'Église, de la fidélité au Saint Sacrifice de la messe et aux sacrements, à la dévotion telle que le Bon Dieu l'a enseignée, telle que l'Église nous l'a enseignée.

Et voilà que depuis 1975 vous êtes parmi nous. Une année à Albano et en 1976 à Écône et depuis ce temps-là, vous dispensez votre prédication aussi aux jeunes séminaristes, dont beaucoup sont déjà prêtres et dont quelques-uns vous entourent aujourd'hui. Mais ils vous entourent tous certainement de loin, comme c'est aujourd'hui dimanche, il leur était difficile d'être présents ; mais je ne doute pas que de loin ils ont le cœur à Écône et leurs prières aussi, pour rendre grâces avec vous au Bon Dieu, de tout le bien que vous avez pu faire déjà dans ce séminaire d'Écône et que vous avez pu leur faire. Voilà cher Père Le Boulch, un léger aperçu de toutes les grâces que le Bon Dieu vous a données.

Ô certes, vous auriez pu le faire beaucoup mieux vous-même, ici à ce micro, mais enfin je résumerai tout de même quelques points particuliers qui manifestent la bonté de Dieu envers vous.

D'abord le don de la vie monastique, qui vous a préparé admirablement au sacerdoce – comme je le disais tout à l'heure – ce don de la présence de Dieu. Je crois que c'est cela qui marque la vie monastique : Dieu est présent partout. Et c'est pourquoi on trouve ce silence. Mais non pas un silence de mort, un silence de vie. Il semble que l'Esprit de Dieu se trouve partout, que le respect dont les moines entourent les personnes consacrées à Dieu, les choses consacrées à Dieu, les lieux consacrés à Dieu, tout respire le sacré, tout respire le divin. Alors on est ému par cette pré-

sence de Dieu dans l'attitude des moines, dans leur discrétion, dans leur humilité et dans leur silence, dans leurs prières ; tout fait penser à Dieu. Dieu est vraiment présent. Et c'est ce que vous avez cherché, bien cher Père, dans ces abbayes de Kerbénéat et de Landevenec.

Mais la grande grâce (que vous avez reçue), c'est la grâce du sacerdoce. Il est bien certain que l'Église n'a pas estimé qu'il y avait deux familles – ô bien unies dans l'Église – mais il y a les deux familles : (une) famille de laïques et (une) famille de clercs. Pourquoi cette distinction ? Mais parce que ceux qui sont clercs et se préparent nécessairement pour le sacerdoce, ceux qui sont marqués par conséquent, du sacerdoce, forment une famille particulière. C'est une grâce insigne, extraordinaire, ineffable, dont nous ne sommes pas dignes.

C'est bien pour cela que c'est Dieu qui nous a choisis. Ce n'est pas nous qui nous sommes présentés pour dire que nous étions aptes à remplir cette fonction du sacerdoce ; mais c'est Dieu qui nous a appelés :

Non vos me elegis ; sed ego elegi vos (Jn 15,16) : « Ce n'est pas vous qui m'avez choisi, mais c'est moi qui vous ai choisis ». Oui, c'est le Bon Dieu qui nous a choisis. C'est Dieu qui vous a choisis, mes chers amis. C'est pourquoi vous êtes ici, élus par le Bon Dieu pour devenir prêtres, prêtres de Notre Seigneur Jésus-Christ. Ce n'est pas une petite chose. Car on est prêtre d'abord pour chanter la gloire de Dieu, la gloire de Dieu par le Saint Sacrifice de la messe. C'est la première fin du Sacrifice de la messe, la fin latreutique. C'est-à-dire la fin qui chante la gloire du Bon Dieu et la fin eucharistique qui rend grâce à Dieu. Voilà ce que c'est que le Saint Sacrifice de la messe. Voilà ce qu'est la vie du prêtre. Elle s'élève d'abord dans le Ciel. Le prêtre est l'homme de la Maison de Dieu.

Beati qui habitant in domo Domini : Bienheureux ceux qui habitent dans la demeure du Seigneur. Eh oui, les prêtres sont faits pour habiter dans la maison du Seigneur et implorer la grâce de Dieu.

Car nous ne devons pas oublier – c'est peut-être un petit détail théologique, mais qu'il est bon de savoir, de se rappeler – à l'occasion justement de cette fête du sacerdoce et au moment où précisément dans la Sainte Église, on veut faire disparaître cette distinction entre les laïques et les clercs.

Le nouveau Droit canon est une entreprise pour faire disparaître la distinction dans l'Église, des laïques et des clercs. C'est une chose qui est absolument contraire à l'institution de l'Église, absolument contraire à la volonté de Notre Seigneur et à la tradition de l'Église tout entière. Et ceci est excessivement grave.

Luther a réussi à laïciser le sacerdoce. Il a voulu laïciser le sacerdoce, eh bien si l'on continue sur ce même chemin dans l'Église, on laïciser le sacerdoce. Eh bien non ! Ce serait une destruction fondamentale de l'Église.

Pourquoi le sacrement de l'ordre ? Le sacrement de l'ordre est fait précisément pour donner ce caractère particulier, spécial, à ceux qui sont choisis pour offrir le Saint Sacrifice de la messe. Les laïques qui prononcent les paroles de la Consécration, n'accomplissent pas la présence de Notre Seigneur.

Il n'y a rien qui change dans le pain et le vin, si c'est un laïque qui prononce les paroles. Si c'est un prêtre, le miracle s'accomplit, ce miracle extraordinaire de la Présence de Jésus parmi nous. Miracle extraordinaire de Jésus se donnant à nous en nourriture et nous permettant de L'adorer en Vérité.

Voilà ce qu'est le prêtre. Et le prêtre – comme je vous le disais – a cette particularité qu'il participe à la grâce d'union de Notre Seigneur Jésus-Christ. Car, en effet, il y a deux grâces particulières en Notre Seigneur Jésus-Christ, la grâce de l'union hypostatique, voyez-vous. Dieu Lui-même a pris en charge un corps et une âme comme les nôtres. Il n'a pas voulu de personne interposée. Pour nous il y a une personne interposée. Il nous conduit aussi. C'est Lui qui est notre Maître ; c'est Lui qui nous a créés ; nous ne sommes rien sans Lui. Mais il y a notre personne, notre personnalité, qui commande notre âme et notre corps. Pour son Corps et son Âme, c'est Lui-même, Dieu Lui-même qui a voulu prendre en charge cette âme et ce corps.

Par conséquent, tout ce que faisait cette Âme et ce Corps était une œuvre de Dieu, était divin. C'est Dieu Lui-même qui l'accomplissait et cela par la grâce d'union. Il y a eu une union entre Dieu et cette nature humaine, chose incroyable. Mais le Bon Dieu peut évidemment faire directement ce qu'il peut faire par intermédiaire. Celui qui a créé les hommes. Il peut aussi bien être responsable des actes d'une nature humaine, d'une âme et d'un corps, que de l'être par intermédiaire en laissant la liberté et la responsabilité à une autre personne.

C'est la première grâce de Notre Seigneur. Or, par cette grâce de l'union à Dieu, cette nature humaine, cet homme par conséquent, car Dieu se faisait homme : *Et Verbum caro factum est*, cet homme devenait automatiquement, nécessairement, essentiellement notre Sauveur.

Eh oui. Il devenait notre Sauveur, parce qu'il nous fallait un Sauveur et le seul sauveur qui pouvait être agréable à Dieu, c'était précisément son Fils. Le Fils de Dieu prenant un corps et une âme semblables aux nôtres, pour nous racheter ; Il devenait essentiellement notre Sauveur, Il devenait le Prêtre aussi, essentiellement médiateur. Le prêtre, c'est le médiateur entre Dieu et les hommes. Il devenait ce Médiateur automatiquement. Il n'y a pas d'autres médiateurs. Les autres médiateurs, le sont en fonction de ce Médiateur essentiel qu'est Notre Seigneur. Tous les autres sont en dépendance de ce Médiateur. Il est le Sauveur, le Médiateur, le Prêtre et le Roi.

Trois qualités que Notre Seigneur, que cette Personne que les apôtres ont vu circuler dans les rues de Jérusalem, avec laquelle ils ont vécu, cette Personne était nécessairement le Sauveur, le Prêtre et le Roi. Et cela par cette grâce d'union.

Ensuite de cette grâce s'est répandue dans l'Âme de Jésus et dans son Corps, la grâce sanctifiante, une grâce sanctifiante extraordinaire, puisque nous en participons tous. Toutes les grâces que nous pouvons recevoir, viennent de cette grâce essentielle, de la grâce sanctifiante de Notre Seigneur Jésus-Christ. C'est une fontaine d'une abondance infinie. Et cette grâce sanctifiante donnait la vision béatifique à l'âme de Jésus.

Pendant qu'il était au milieu des apôtres, à Nazareth enfant, dans le sein de la Vierge Marie, Jésus avait la vision béatifique dans son âme, chose merveilleuse.

Eh bien, c'est de cette grâce que nous recevons les grâces du baptême et toutes les grâces des

sacrements. Mais la grâce de l'ordre, voyez-vous, est une participation au sacerdoce de Notre Seigneur Jésus-Christ et, par conséquent, une participation à cette grâce d'union, de l'union hypostatique, grâce insigne, incroyable, qui nous fait participer d'une manière beaucoup plus profonde encore à l'Être de Jésus Lui-même. Le prêtre a été fait comme cela ; c'est Lui qui l'a décidé et c'est Lui qui l'a fait le Jeudi Saint à la sainte Cène.

Alors, vouloir dire que le prêtre n'est autre chose qu'un laïc ; vouloir le réduire à l'état de laïc, c'est une abomination. Les fidèles ont besoin du prêtre. Les laïcs ont besoin du prêtre. Ils ont besoin de cet 598

homme qui est intermédiaire, qui est médiateur entre le Ciel et eux et qui leur donne Jésus-Christ, qui leur donne Notre Seigneur. Non pas en souvenir de Notre Seigneur, non pas seulement (pour) faire mémoire de Notre Seigneur, non pas un repas mémorial, un repas souvenir, mais leur donner vraiment Notre Seigneur Jésus-Christ, dans son Être, dans son Corps, dans son Âme, dans son Sang, dans sa Divinité.

Si les fidèles viennent dans une église et ne savent pas s'ils reçoivent vraiment Notre Seigneur Jésus-Christ, à quoi bon venir dans une église ? Bien au contraire, s'ils savent que le prêtre a ce caractère sacerdotal qui lui permet de faire descendre Notre Seigneur dans les espèces eucharistiques, alors ils sont sûrs de recevoir dans la communion, Jésus, dans leur âme et dans leur cœur.

Voilà ce qu'est le prêtre. Alors, les laïques ont le droit d'avoir des prêtres parce que Dieu l'a voulu ; on n'a pas le droit de détruire le sacerdoce. Détruire le sacerdoce, c'est détruire l'Église ; c'est fermer le chemin du Ciel.

C'est pourquoi nous sommes heureux aujourd'hui de fêter le sacerdoce dans la personne du cher Père Le Boulch : cinquante années de sacerdoce, cinquante années de prêtrise, cinquante années de messes, cinquante années de confessions, de sacrements donnés, de grâces répandues.

Et enfin, nous félicitons également le cher Père Le Boulch d'avoir été au cours de son sacerdoce, d'avoir été missionnaire. C'est également une grande grâce d'être missionnaire, porter l'Évangile, porter la parole de Dieu, porter la grâce de Dieu au loin, à toutes les âmes qui en ont besoin.

Et enfin, je terminerai sur ceci, cher Père Le Boulch, par le fait que vous êtes venu à Écône – comme je l'ai dit tout à l'heure – vous avez voulu manifester votre fidélité :

Euge serve bone, et fidelis, quia super pauca fuisti fidelis, super multa te constituant, intra in gaudium Domini tui (Mt 25,21) : « Ô bon et fidèle serviteur, parce que vous avez été fidèle en peu de choses, je vous établirai sur beaucoup d'autres : entrez dans la joie de votre Seigneur ».

Eh oui, cher Père Le Boulch, vous avez été un serviteur fidèle et vous l'êtes, et vous avez voulu l'être, et parce que vous avez cette fidélité, le Bon Dieu vous fera entrer dans sa joie.

C'est un exemple pour tous les jeunes séminaristes qui sont ici, qui se préparent au sacerdoce. Soyons fidèles, mes chers amis, fidèles à Dieu, fidèles à l'Église, fidèles au Saint Sacrifice de la messe, fidèles à la très Sainte Vierge Marie, fidèles à tout ce que Jésus nous a donné, à tout ce

que le Bon Dieu nous a donné.

C'est sa charité qui nous a donné cela. C'est son Esprit Saint qui a répandu ses grâces parmi nous. Allons-nous les refuser ? Allons-nous abandonner ? Allons-nous faire un repas souvenir ? Allons-nous enseigner un catéchisme qui n'enseigne plus la doctrine chrétienne ? Allons-nous lire une Bible qui n'est plus la parole de Dieu ?

Non, nous serons persécutés, nous serons poursuivis, eh bien combien d'autres avant nous ont donné leur sang, pour garder la foi, ont donné leur sang pour la fidélité ? N'est-ce pas d'ailleurs, mon cher Père, la devise de la Bretagne : *Potius mori quam cedere* : Plutôt mourir que trahir. Eh bien nous répéterons cela avec vous et avec toute la Bretagne : *Potius mori quam cedere* : Plutôt mourir que de trahir.

Et nous demanderons à la très Sainte Vierge, la *Virgo fidelis*, de nous garder dans cette fidélité.

Au nom du Père et du Fils et du Saint- Esprit. Ainsi soit-il.

Source : laportelatine.org/formation/mgr-lefebvre/textes/sermon-de-mgr-lefebvre-jubile-sacerdotal-du-r-p-le-boulch-4-mars-1984

© La Porte Latine — Fraternité Saint-Pie X, District de France